

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Isabelle Brunier*

*Date de dépôt : 12 octobre 2016*

### **Question écrite urgente**

**Pourquoi l'Etat de Genève recourt-il à des « chasseurs de têtes » ?**

Le 16 septembre dernier, j'ai remarqué dans le journal « Le Temps » l'annonce de recherche pour un « Directeur/trice général/e à l'Office de l'urbanisme ». L'annonce en soi n'était pas étonnante puisque cela fait plusieurs mois que le poste est vacant. En revanche, j'ai été très étonnée de voir que les offres devaient être adressées à « Board & Executive Mercuri Urval » qui annonce clairement que leur entreprise dispose de « bureaux à Zurich, Nyon, Berne et Lucerne ainsi que dans plus de 70 autres succursales dans le monde ». Mes questions sont :

- *Est-ce une pratique courante à l'Etat de Genève ?*
- *Si oui, pourquoi ?*
- *Sinon, qu'est-ce qui la justifie dans ce cas ?*
- *Combien coûte une procédure de recrutement en passant par ce genre d'agence de « chasseurs de têtes » ?*

Par avance je vous remercie pour les réponses complètes et précises que vous aurez à cœur, j'en suis certaine, de donner à mes questions.